



Chèr(e)s Collègues,

Vous vous souvenez sans doute que **le 18 mars 2016, la directrice de l'hôtel, Madame Vandaele a signé l'accord** sur les Négociations Annuelles Obligatoires **qui prévoyait, entre autres, qu'un acompte de 1 100 euros sur l'intéressement 2016 sera versé avec le salaire d'octobre.**

Six mois plus tard, le 13 septembre 2016, la direction a refusé de communiquer aux membres de la DUP (Délégation Unique du Personnel) les informations permettant de calculer le montant prévisionnel de l'intéressement 2016. Elle a malgré tout annoncé un chiffre d'affaires de 24 166 663 euros pour 2016.

Une semaine plus tard, le 20 septembre, la direction était enfin en mesure de faire la simulation sur le calcul de l'intéressement.

Et, là, **la surprise** :

- ➔ En une semaine, le chiffre d'affaires 2016 tombe à 23 422 171 euros : **774 492 euros ont mystérieusement disparu ... !**
- ➔ En 6 mois, **l'intéressement** (calculé sur un effectif de 220 salariés) **passé d'un acompte de 1 100 à verser en octobre à un total moyen par salarié de 763 euros ... !**
- ➔ **La direction, dans sa grande générosité, propose de verser ... 250 euros d'acompte.** Quand on enlève les 8% de CSG et, pour ceux qui veulent débloquer la somme, les 15 euros de frais d'opération prélevés par le Crédit Mutuel, il ne reste plus grand-chose ...

**ALERTE DISPARITION**

Syndicat **cgt**  
Hôtels de Prestige  
et Economiques  
Hilton Opéra Paris

**Depuis le 20 septembre,  
774 492 euros  
de chiffre d'affaires ont  
mystérieusement disparu.**

**La CGT du Hilton Opéra refuse cette misère ; elle condamne fermement le comportement de la direction qui tente par tous les moyens de se dérober à l'accord NAO signé en mars 2016.**

Si le chiffre d'affaires réalisé en 2016 n'est pas à la hauteur de ce qu'attendait la direction en mars, ce n'est pas la faute des salariés. Les provoquer en leur versant les miettes d'un gâteau que vont se partager les actionnaires est, pour La CGT, inacceptable.

**Force de proposition, le syndicat a demandé que la direction verse un premier acompte sur l'intéressement de 500 euros par salarié en octobre et le solde en avril 2017.**

Pour l'instant, la direction reste muette.

La CGT appelle les salariés à soutenir cette revendication légitime et leur demande de rester attentifs à la suite des événements.

Paris le 23 septembre 2016

